

G O L A

Groupement
Oeuvres
Laïques
Annonay

Résidence Jean Jaurès
34 Avenue de l'Europe
07100 ANNONAY

Domaine du Grand Mûrier
07100 ANNONAY

Tel : 04.75.67.60.01

E-mail : gola07@wanadoo.fr

SITE : www.gola-annonay.asso.fr

Siret : 77622865200025
Société d'Education Populaire
D'agrément 07.291.04.1

DANS CE NUMERO

Conférence avec Gérard Bouchet	Page 2
Exposition sur la Loi de 1905	Page 2
Assemblée Générale du GOLA	Page 2
Plantation d'un arbre de la Laïcité	Page 2

La lettre du GOLA



Pourquoi la lettre

Nous souhaitons établir un lien avec toutes les personnes attachées à l'idée de Laïcité qui est un des fondements de notre République.

D'abord avec l'école laïque à tous les niveaux : maternel, primaire et secondaire.

Les enseignants et les parents doivent trouver dans notre structure locale un moyen d'expression et d'action pour mettre en valeur leurs projets propres : locaux, matériel,

Le GOLA doit soutenir aussi les actions de défense du système scolaire laïque, la lettre y participera.

Lien également avec les associations **EEDF**, **Annonéenne**, **FCPE**, **APAJH** qui ont participé à l'évolution de l'association au

cours de ces cinquante dernières années. Elles pourront utiliser ce moyen de communication.

Nous souhaitons aussi étendre notre action à la défense des droits de l'Homme en collaborant au **DUDH** (collectif de défense des droits de l'Homme) association à laquelle le GOLA participe depuis l'origine.

Cette lettre doit servir à la promotion des activités organisées par le GOLA en direction de la jeunesse et des adultes : Centre de loisirs, centre d'accueil, modélisme, sports-collectifs (**UFO-LEP**), club de loisirs plein air et « rando » ... Ses colonnes leur sont ouvertes

La laïcité c'est aussi la réflexion sur le monde qui nous entoure.

nous souhaitons que notre lettre reprenne des articles de fond à caractère culturel, économique ou littéraire ...élaborés par des amis du GOLA et compétents en ces matières. Ceci sans avoir l'intention de faire concurrence à **ENVOL** qui reste le journal laïque de référence en Ardèche.

G. PRIMET

La lettre sera diffusée à tous les adhérents du GOLA, aux établissements d'enseignement public et aux associations en souhaitant que celles-ci nous relaient pour en assurer une plus large diffusion.

CONFÉRENCE

La loi de 1905

1- La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes.

2- La République ne reconnaît, ne salarie et ne subventionne aucun culte.

1905

La loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat

Le 30 mars 2012 à 20h30 – Salle Jean Jaurès

Le GOLA invite

Gérard BOUCHET

Professeur de philosophie à la retraite, agrégé de philosophie, militant laïque

EXPOSITION

Salle Jean Jaurès du 31 mars au 6 avril

La Fédération des Oeuvres Laïques de l'Ardèche mettra à la disposition du GOLA

l'exposition photographique sur la Loi de 1905.

Ouverture le samedi 31 mars de 9h à 12 h et du lundi au vendredi de 14h30 à 17h30

Les matinées du 2 au 6 avril seront réservées aux scolaires.

Les participants à la conférence pourront prendre connaissance de l'exposition à partir de 20 h.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GOLA

Judi 5 avril salle Jean Jaures à 18 h

Ordre du jour : Rapport moral
Rapport financier
Renouvellement du C.A
Points divers

Tous les adhérents y sont conviés

Plantation d'un arbre de la LAÏCITÉ

Le 1^{er} mai - Parc du grand mûrier à partir de 17 h

En présence des citoyens d'Annonay : élus, militants, nous planterons l'arbre de la Laïcité.

Après les allocutions, un apéritif prolongé finira cette journée qui est aussi celle des travailleurs .